

Assemblée générale du 13 décembre 2008

Le président ouvre la séance à 18h30.

24 membres présents.

6 pouvoirs.

Camille Legrand à Bernard Menaut

Roger Bulot à Bernard Menaut

Nicolas Sauger à Denise Ruhlmann

Christelle Brou-Launay à Yves Bacle

Elodie Venault à Marc Lourdelle

Jean-Pierre Roman à Jean-François Poivre

30 votants.

Le président rappelle que l'assemblée générale se tiendra désormais à cette période pour être en conformité avec les statuts alignés sur ceux de la FFESSM. L'année 2009 sera marquée par l'organisation d'élection au niveau départemental, régional et national..

Le président relaie les excuses de Jean-Robert Jacquet, président du syndicat Aquaval, et d'Hervé Dumas, P.-D.G de la SA Somadis, sponsor le plus important du club.

L'assemblée salue la présence de Jean-Pierre Boudrot, adjoint au maire de Nogent-le-Rotrou en charge de la jeunesse et des sports.

Présentation du rapport moral du président:

Adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport d'activité:

Adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport financier:

Adopté à l'unanimité.

Bilan de rentée :

Peu de N1 en formation. Sur les huit inscrits, ; cinq seulement sont réguliers.

Cinq membres suivent la formation N4 dispensée par le codep 28. Il s'agit de Denise Ruhlmann, Marc Lourdelle, Delphine Espinasse, Carolina Imaz Tagua, Laurent Lenfant.

Plusieurs membres ont demandé à suivre une formation N2. Le président rappelle qu'il est nécessaire d'avoir réalisé une trentaine de plongées avant d'envisager la pratique. Pour la théorie, une session pourra se mettre en place. Le président rappelle qu'en cas de réussite à la théorie, la pratique doit être validée dans un délai de quinze mois.

Une formation à l'apnée, avec validation des niveau 1 et 2, sera proposée dès la rentrée de janvier.

Le codep 28 assurera cette année encore une formation TIV.

Marc Floury encadrera une formation bio dès janvier.

Jean-François Poivre dispensera une formation au RIFAP qui pourra aussi servir de recyclage.

Thierry Même organisera une formation de photographe N1 dès le début d'année avec validation lors de la sortie en Egypte.

Sortie Egypte:

La prochaine sortie égyptienne se fera à destination de Sharm el Sheikh du 18 avril au 2 mai.

Tarifs :

Semaine du 18 au 25 avril : 1069 pour les plongeurs, 889 pour les non-plongeurs.

Semaine du 25 avril au 2 mai : 1009 pour les plongeurs, 829 pour les non-plongeurs.

Séjour du 18 avril au 2 mai : 1373 pour les plongeurs, 1193 pour les non-plongeurs.

Elections:

Trente votants

Le secrétaire évoque le cas de Manuel Nowak, élu au comité directeur le 19 septembre. A ce jour, il n'a pas renouvelé son adhésion. Il perd donc sa qualité de membre de Perche Plongée et par la même celle d' élu.

Trois candidats se sont déclarés : Marc Lourdelle, Jean-Pierre Bernard, Didier Poursain.

Marc Lourdelle : 28 voix, élu.

Jean-Pierre Bernard : 29 voix, élu.

Didier Poursain : 30 voix, élu.

Le comité directeur propose à l'assemblée d'élire Bernard Menaut au poste de président.

Résultat : 30 voix, élu.

Tous les membres sortants, candidat à leur succession, sont reconduits dans leur fonction au sein du comité directeur, à l'unanimité.

Gilles Douyer est élu à l'unanimité vice-président.

Didier Poursain est élu à l'unanimité secrétaire adjoint.

Pascal Legros est désigné pour prendre la responsabilité de la commission matériel.

Didier Poursain est désigné pour prendre la responsabilité de la commission voyages.

Fin de la séance à 19h56